

# flash-info

Février 2008  
Volume 9, numéro 1

## TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

### Évolution de l'emploi et de la rémunération par secteur d'activité et par taille d'entreprise pour les trois premiers trimestres de 2007 ainsi que pour les années 2006 et 2005

Sandra Gagnon, analyste en statistiques du travail

Depuis la parution du dernier article dans le *Flash-info* sur le sujet<sup>1</sup>, qui portait essentiellement sur les données de 2004, des changements sur le plan de l'emploi et de la rémunération se sont produits bien que certaines tendances de fond demeurent. On peut penser à certains événements plus ou moins récents qui pourraient avoir exercé une influence sur l'évolution du marché du travail, comme la montée du huard, la crise du bois d'œuvre et du secteur forestier, les déboires du secteur manufacturier ou encore la crise du crédit aux États-Unis. Il importe donc de voir quelle est la situation du marché du travail en 2007 et comment elle a évolué depuis 2005. Où se trouvent les nouveaux emplois? Où observe-t-on des pertes? Comment évolue la rémunération des salariés québécois? Le présent article tente d'éclairer le sujet. La première partie porte sur l'ensemble des secteurs et une comparaison est faite avec le Canada. L'analyse est ensuite segmentée; dans un premier temps, les résultats selon les secteurs d'activité sont présentés alors que les tailles d'entreprise sont abordées dans un deuxième temps.

#### Également dans ce numéro :

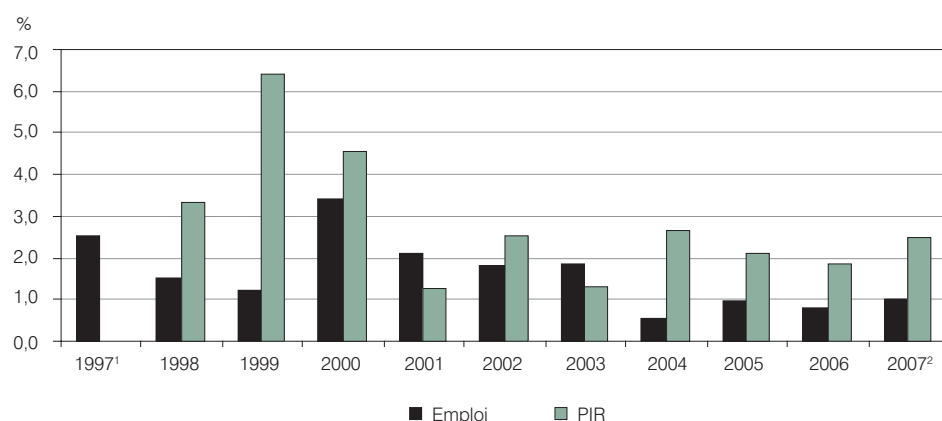
La participation des immigrants au marché du travail québécois en 2007..... 7

La rémunération horaire au Québec depuis la fin des années 1990 : regard selon le sexe, le régime de travail et le secteur d'activité ..... 11

Les données utilisées pour l'analyse proviennent de l'*Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* (EERH) de Statistique Canada et couvrent la période 2005-2007. Pour 2007, les données disponibles sont celles des neuf premiers mois de l'année pour lesquelles nous avons fait une moyenne. Ces données sont désaisonnalisées<sup>2</sup>. La croissance est toujours calculée par rapport à la période correspondante de 2006. Il convient de souligner que dans le cas des données désaisonnalisées, la somme des parties ne correspond pas au total à cause de l'effet de désaisonnalisation qui n'est pas le même dans tous les secteurs.

Figure 1

Variations annuelles de l'emploi et du PIR (\$ enchaînés de 2002), Québec, 1997-2007



1. Le PIR en \$ enchaînés de 2002 n'est pas disponible pour 1997.

2. Moyennes des trois premiers trimestres de 2007 par rapport à la même période de 2006.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* (EERH), et Institut de la statistique du Québec pour le PIR.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

1. DESFOSSÉS, Corinne (2005). « Croissance de l'emploi et de la rémunération par secteur d'activité et par taille d'entreprise en 2004 », *Flash-info travail et rémunération*, vol. 6, n° 4, septembre.  
 2. Dans le cas des tailles d'entreprise, les données sont uniquement disponibles sur une base trimestrielle et sont non désaisonnalisées.  
 3. Les données sur les estimations de l'emploi dans l'EERH proviennent des entreprises; ces estimations équivalent au nombre de salariés inscrits sur les listes de paie des employeurs. Ces données ne se comparent pas avec les chiffres sur l'emploi produits par l'*Enquête sur la population active* (EPA) puisque, dans ce cas, les données sur l'emploi font référence au nombre de personnes qui déclarent occuper un emploi rémunéré. De plus, l'EPA couvre les travailleurs autonomes contrairement à l'EERH.  
 4. Dans le présent article, il s'agit toujours de la rémunération hebdomadaire moyenne, incluant les heures supplémentaires.  
 5. La catégorie « Ensemble des industries (excluant les industries non classifiées) » exclut les employeurs dont les activités relèvent des secteurs de l'agriculture, de la pêche et du piégeage, des services domestiques aux ménages privés, des organismes religieux et du personnel militaire des services de la défense.

enregistrée au cours des dernières années. En effet, depuis 2004, la croissance de l'emploi est moins vigoureuse que la croissance économique, cette dernière étant illustrée par le produit intérieur brut au prix réel (PIR). Le PIR progresse, sur la période 2004-2007, à un rythme annuel moyen de 2,3 % contre seulement 0,9 % pour l'emploi.

Parmi les 19 secteurs d'activité, 12 génèrent des emplois en 2007 (tableau 1). Ensemble, ces secteurs créent plus de 50 000 nouveaux emplois. À l'inverse, six secteurs enregistrent

une perte (- 19 000 emplois environ), alors que l'emploi demeure stable dans le secteur des administrations publiques. Le bilan net de la création d'emplois s'établit ainsi à 31 292 pour les trois premiers trimestres de 2007. Cette croissance de 1,0 % est plus forte que celle enregistrée l'année précédente (+ 0,8 % en 2006). Toutefois, depuis 2004, le taux de croissance annuel de l'emploi ne dépasse pas les 1 %, ce qui constitue un net ralentissement par rapport aux années précédentes (de 1997 à 2003) (tableau 2).

À l'échelle canadienne, en 2007, la croissance de l'emploi se fait à un rythme nettement plus rapide qu'au Québec, soit 2,1 % (tableau 2); pourtant, la croissance économique y est moins importante, le PIR du Canada (+ 2,3 %) progressant moins rapidement que celui du Québec (+ 2,5 %). L'écart entre le Québec et le Canada au chapitre de la création d'emplois était encore plus prononcé en 2006 (+ 0,8 % contre + 2,6 %). Depuis 1997, seules les années 2002 et 2003 montrent un taux de croissance de l'emploi plus important au Québec qu'au Canada.

Tableau 1

**Croissance de l'emploi et de la rémunération hebdomadaire<sup>1</sup> moyenne au Québec par secteur d'activité, 2005-2007 (données désaisonnalisées)**

Industrie (SCIAN 2002)	Niveau en 2007		Croissance 2007			Niveau en 2006		Croissance annuelle	
	Moyenne des neuf premiers mois <sup>2</sup>		Moyenne des neuf premiers mois <sup>2</sup>					moyenne en 2005 et 2006 <sup>3</sup>	
	Emploi	Rémun. heb. moy.	Emploi	Rémun. heb. moy.	%	Emploi	Rémun. heb. moy.	Emploi	Rémun. heb. moy.
	n	\$	n	%	%	n	\$	%	
Ensemble des industries (excluant les non classifiées)	3 223 068	720,72	31 292	1,0	2,8	3 194 187	703,28	0,9	2,6
Industrie des biens	704 780	882,75	- 13 231	- 1,8	3,5	716 324	856,81	- 1,8	2,9
Foresterie, exploitation et soutien	16 418	906,25	- 1 180	- 6,7	- 0,6	17 166	913,91	- 3,0	4,0
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	13 018	1 196,19	1 462	12,7	12,8	11 938	1 075,65	1,0	2,7
Services publics	29 132	1 150,81	1 422	- 4,7	2,7	30 416	1 122,88	- 1,1	0,4
Construction	145 719	870,34	804	0,6	1,4	144 954	858,99	0,6	2,8
Fabrication	500 532	861,21	- 12 714	- 2,5	3,9	511 850	833,36	- 2,5	3,1
Industrie des services	2 518 343	675,39	44 710	1,8	2,9	2 477 863	658,90	1,7	2,7
Commerce	611 461	558,12	15 914	2,7	0,9	597 391	551,32	2,0	3,0
Commerce de gros	177 697	846,24	1 428	0,8	5,6	175 860	805,33	- 1,4	5,4
Commerce de détail	433 951	439,20	14 662	3,5	- 1,9	421 531	445,35	3,6	2,4
Transport et entreposage	148 415	770,91	6 039	4,2	2,8	142 145	752,83	0,3	2,4
Industrie de l'information et industrie culturelle	79 312	968,86	- 820	- 1,0	5,2	80 157	931,38	1,6	7,1
Finance et assurances	135 564	920,39	3 636	2,8	- 0,5	132 498	924,86	0,6	3,2
Services immobiliers et services de location et de location à bail	48 714	571,72	1 349	2,8	5,0	47 271	548,61	1,8	2,2
Services professionnels, scientifiques et techniques	153 846	895,75	2 819	1,9	3,2	151 634	871,98	2,4	3,2
Gestion de sociétés et d'entreprises	19 430	988,33	387	2,0	4,4	18 996	951,80	0,5	3,6
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	144 918	613,94	2 976	2,1	8,1	142 382	574,14	4,6	4,2
Services d'enseignement	244 976	767,46	4 863	2,0	0,0	241 182	765,28	0,6	0,7
Soins de santé et assistance sociale	346 169	669,39	5 597	1,6	6,5	340 856	636,31	1,4	2,4
Arts, spectacles et loisirs	52 487	455,28	- 910	- 1,7	- 0,5	53 437	460,28	2,6	1,6
Hébergement et services de restauration	217 957	323,07	4 438	2,1	8,4	214 151	303,68	2,4	2,8
Autres services (sauf les administrations publiques)	119 043	567,91	- 1 699	- 1,4	4,1	120 316	550,05	1,6	3,5
Administrations publiques	195 866	957,75	0	0,0	1,8	195 449	940,62	1,2	2,6
Administration publique fédérale	..	..	..	..	..	53 448	1 160,77	1,2	4,5
Administrations publiques provinciales et territoriales	..	..	..	..	..	69 207	883,21	1,9	2,2
Administrations publiques locales, municipales et régionales	..	..	..	..	..	66 163	852,77	0,9	0,9

.. Donnée non disponible

1. Comprend les heures supplémentaires.

2. Moyennes calculées à partir des données mensuelles désaisonnalisées (extraites le 21 décembre 2007).

3. Moyennes des taux de croissance calculés en 2005 et 2006.

Note : En ce qui concerne les résultats de 2007 (en données désaisonnalisées), le total ne correspond pas à la somme des parties à cause de l'effet de désaisonnalisation qui n'est pas le même dans tous les secteurs.

Source : Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH).

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

En 2007, les salariés québécois enregistrent l'augmentation de la rémunération hebdomadaire moyenne la plus forte des onze dernières années. Celle-ci est d'ailleurs plus élevée que l'inflation. En effet, on note une majoration de 2,8 % de la rémunération hebdomadaire moyenne au Québec, tandis que l'inflation progresse nettement moins, soit de seulement 1,4 % (figure 2). La même tendance était également observée pour les années 2002, 2005 et 2006. En 2007, bien que l'augmentation de la rémunération hebdomadaire moyenne soit plus forte au Canada (+ 3,1 %) qu'au Québec, les salariés canadiens ne sont pas plus avantagés que les salariés québécois puisque l'inflation progresse plus fortement à l'échelle canadienne (+ 2,0 %). Depuis 2004, la rémunération hebdomadaire moyenne croît davantage au Canada qu'au Québec chaque année; les différences sont plus prononcées en 2005 et 2006, soit 0,5 point de pourcentage.

La progression de la masse salariale au Québec en 2007 est également plus modeste qu'au Canada, soit 3,9 % contre 5,3 %. Les taux de croissance canadiens de l'emploi et de la rémunération hebdomadaire moyenne excédant ceux du Québec en 2007, tout comme en 2006 et 2005, l'écart au chapitre de la masse salariale (le produit de ces deux indicateurs) est plus prononcé.

Tableau 2

**Variations annuelles de l'emploi, de la masse salariale et de la rémunération hebdomadaire moyenne<sup>1</sup>, ensemble des industries excluant les industries non classifiées, Québec et Canada, 1997-2007**

	Québec			Canada		
	Emploi	Masse salariale	Rémunération hebdomadaire moyenne	Emploi	Masse salariale	Rémunération hebdomadaire moyenne
	%					
1997	2,5	4,1	1,5	2,8	4,8	2,0
1998	1,5	2,9	1,3	2,0	3,5	1,5
1999	1,2	1,8	0,6	1,5	2,7	1,2
2000	3,4	5,2	1,7	3,7	6,1	2,4
2001	2,1	4,0	1,9	2,4	3,9	1,4
2002	1,8	4,5	2,6	1,5	3,7	2,1
2003	1,9	3,6	1,7	1,8	3,1	1,3
2004	0,6	2,6	2,0	0,9	3,1	2,1
2005	1,0	3,7	2,7	1,5	4,8	3,2
2006	0,8	3,3	2,5	2,6	5,6	3,0
2007 <sup>2</sup>	1,0	3,9	2,8	2,1	5,3	3,1

1. Comprend les heures supplémentaires.

2. Moyennes calculées pour les neuf premiers mois de l'année à partir des données mensuelles désaisonnalisées (extraites le 21 décembre 2007).

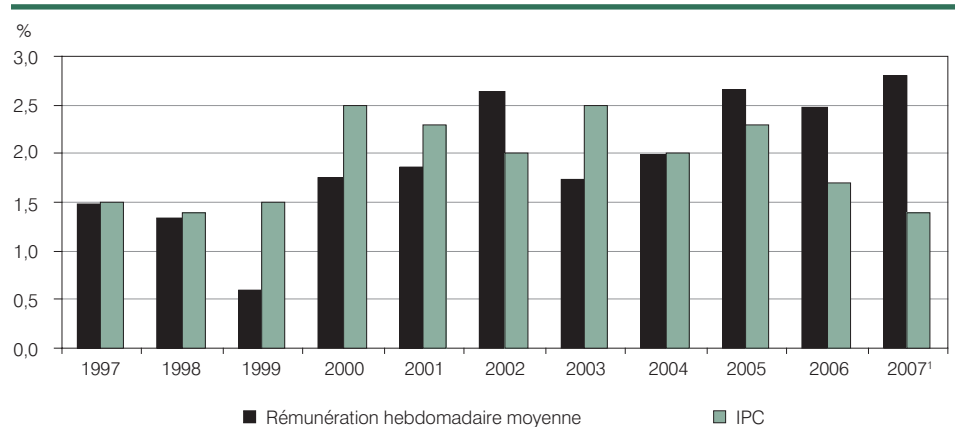
Source : Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH).

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

6. L'analyse est faite par industrie et par secteur; certaines analyses par sous-secteur sont également effectuées, mais les données ne sont pas présentées dans les tableaux.

Figure 2

**Variations annuelles de la rémunération hebdomadaire moyenne et de l'IPC (2002 = 100), Québec, 1997-2007**



1. Moyennes des neuf premiers mois de 2007 par rapport à la même période de 2006.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH).

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

Depuis 2001, la croissance de la masse salariale se maintient généralement autour de 3,3 % à 4,5 %, à l'exception de l'année 2004. Cette année-là, l'emploi a crû de façon plus que modeste (+ 0,6 %) et la rémunération hebdomadaire moyenne n'a pas augmenté de façon particulièrement importante. La masse salariale a davantage progressé au cours de la période 2005-2007, la croissance contenue de l'emploi s'accompagnant alors d'une hausse appréciable de la rémunération

hebdomadaire moyenne; ainsi, pour cette période, la croissance de la masse salariale se fait sensiblement au même rythme qu'au cours des onze dernières années (3,6 % par année en moyenne).

**Analyse selon le secteur d'activité<sup>6</sup>**

En 2007, on enregistre environ 13 000 emplois de moins dans l'industrie des biens et 45 000 de plus dans celle des services. Dans l'industrie des biens, cette baisse de 1,8 % suit la tendance de la période 2005-2006. Dans l'industrie des services, la hausse de 2007 (+ 1,8 %) va aussi dans le même sens que le taux de croissance annuel moyen noté pour 2005-2006. Cette industrie prend d'ailleurs du poids chaque année et, en 2007, elle regroupe autour de 78 % des emplois de l'économie. Le secteur du commerce crée à lui seul près du tiers de l'ensemble des nouveaux emplois en 2007.

**Le secteur de la fabrication enregistre toujours des pertes**

Les pertes d'emplois en 2007 sont surtout attribuables aux 12 714 emplois perdus dans le secteur de la fabrication (- 2,5 %). L'article portant sur l'année 2004 faisait déjà état d'une baisse notable dans ce secteur. La tendance se poursuit donc depuis et, en 2007, le secteur de la fabrication enregistre les deux tiers de l'ensemble des pertes d'emplois. En 2005 et 2006, l'emploi dans ce secteur a décliné au même rythme qu'en 2007, soit de 2,5 % en moyenne par année. La hausse progressive du huard et la concurrence étrangère ont sans doute un lien avec cette baisse.

Certains sous-secteurs de la fabrication présentaient un important recul en 2005 et 2006<sup>7</sup>. Le sous-secteur le plus touché par ces pertes est sans conteste celui des usines de textiles qui a subi, au total pour ces deux années, la perte de 5 322 emplois (- 20 % environ chaque année). Le sous-secteur de la fabrication de produits en bois (- 3 145) a également contribué à la baisse de l'emploi, même s'il se portait bien en 2004 et participait à la création. Les sous-secteurs de la fabrication de produits informatiques et électroniques (- 2 976) et de la fabrication de boissons et de produits du tabac (- 2 973) ont également connu des pertes notables.

Peu de sous-secteurs de la fabrication ont créé des emplois en 2005 et 2006. De façon générale, on peut retenir qu'en 2005, aucun d'entre eux n'affichait une hausse marquante de l'emploi. En 2006, les sous-secteurs de la fabrication de produits chimiques et de la fabrication de produits métalliques montraient une certaine reprise et généraient chacun un peu plus de 1 160 emplois. Parmi les autres secteurs de l'industrie des biens, le secteur des services publics ainsi que celui de la foresterie, de l'exploitation et du soutien accusent des pertes en 2007, qui viennent s'ajouter à celles inscrites en 2005 et 2006. Le secteur de l'extraction minière et de l'extraction de pétrole et de gaz et celui de la construction sont les seuls de cette industrie à connaître des gains d'emplois, et ce, pour chacune des années à l'étude.

### **Le secteur du commerce au premier rang parmi tous les secteurs d'activité**

Le secteur du commerce, principal employeur au Québec avec 19,0 % de l'ensemble des emplois en 2007, arrive bon premier au chapitre de la création d'emplois cette même année. À lui seul, ce secteur enregistre 15 914 emplois de plus (+ 2,7 %), dont plus de 9 sur 10 relèvent du sous-secteur du commerce de détail. Deux autres secteurs de l'industrie des services créent plus de 5 000 emplois en 2007 : celui du transport et de l'entreposage et celui des soins de santé et de l'assistance sociale. Pour ces trois secteurs où la création d'emplois est vigoureuse, la croissance de l'emploi s'accroît en 2007 comparativement à la croissance annuelle moyenne observée pour 2005-2006. On retrouve aussi bon nombre des nouveaux emplois dans les secteurs des services d'enseignement (+ 4 863) et de l'hébergement et des services de restauration (+ 4 438) en 2007; pour ces deux secteurs, la hausse fait également suite à deux années de croissance. Il convient enfin de se questionner sur les répercussions de la crise de l'immobilier aux États-Unis quant à l'évolution de l'emploi

au Québec dans le secteur de la finance et des assurances ainsi que dans celui des services immobiliers et des services de location et de location à bail. En fait, au Québec, ces secteurs ne semblent pas avoir été touchés par cette crise. La croissance de l'emploi s'y est même accélérée en 2007 (+ 2,8 % dans les deux cas) par rapport aux années 2005 et 2006.

Les secteurs de l'industrie des services se portent bien en général malgré quelques baisses en 2007, dont la plus importante, de 1 699 emplois, est notée dans le secteur des autres services (- 1,4 %). Outre celui-ci, deux secteurs affichent des reculs qui ne dépassent toutefois pas les 1 000 emplois. Les pertes d'emplois dans ces trois secteurs font suite à des créations au cours de la période 2005-2006. Rappelons, enfin, le maintien de l'emploi dans le secteur des administrations publiques en 2007 alors qu'il y avait augmentation de 1,2 % en moyenne en 2005 et 2006.

### **L'écart de la rémunération hebdomadaire moyenne entre l'industrie des biens et celle des services s'accroît**

La rémunération hebdomadaire moyenne se fixe à 720,72 \$ en 2007, en hausse de 2,8 %; cette croissance est légèrement plus forte que les croissances observées en 2005 et 2006. La rémunération hebdomadaire moyenne progresse plus rapidement dans l'industrie des biens que dans celle des services, soit 3,5 % contre 2,9 % en 2007; la même tendance était observée pour la période 2005-2006 mais l'écart entre les taux de croissance était beaucoup moins important. En 2007, la rémunération hebdomadaire moyenne dans l'industrie des biens (882,75 \$) est supérieure à la moyenne de l'ensemble des salariés et dépasse de 207 \$ celle dans l'industrie des services (675,39 \$). D'ailleurs, dans tous les secteurs de l'industrie des biens, la rémunération hebdomadaire moyenne est plus élevée que la moyenne québécoise.

### **Des augmentations considérables de la rémunération sont notées dans certains secteurs alors que d'autres enregistrent des reculs**

Comme mentionné précédemment, la progression de la rémunération hebdomadaire moyenne de l'ensemble des salariés est plus forte que celle de l'inflation pour la période 2005-2007. Le tableau 1 révèle que, parmi les secteurs d'activité, six présentent une hausse de 5 % ou plus de la rémunération hebdomadaire moyenne en 2007. Parmi eux, trois se démarquent, soit le secteur de l'extraction

minière et de l'extraction de pétrole et de gaz (+ 12,8 %), celui de l'hébergement et des services de restauration (+ 8,4 %) et celui des services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement (+ 8,1 %). Le taux de croissance moyen pour la période 2005-2006 était plus modeste pour ces secteurs. Par ailleurs, mentionnons que la rémunération hebdomadaire moyenne du secteur de la fabrication se trouve majorée de 3,9 % en 2007 après avoir enregistré une augmentation appréciable en 2005-2006 (+ 3,1 %/année).

À l'opposé, la croissance salariale est moins forte que l'inflation (+ 1,4 %) pour cinq secteurs. Trois d'entre eux affichent même une légère baisse du salaire hebdomadaire, soit les secteurs de la foresterie, de l'exploitation et du soutien (- 0,6 %), des arts, des spectacles et des loisirs (- 0,5 %) et de la finance et des assurances (- 0,5 %). Le sous-secteur du commerce de détail présente un important recul en cette matière (- 1,9 %), mais la hausse notée dans le commerce de gros (+ 5,6 %) fait en sorte que le secteur du commerce, de façon globale, enregistre une faible croissance (+ 0,9 %).

Les secteurs les plus rémunérateurs sur une base hebdomadaire en 2007 se retrouvent dans l'industrie des biens, soit ceux de l'extraction minière et de l'extraction de pétrole et de gaz (1 196,19 \$) et des services publics (1 150,81 \$); ces secteurs regroupent toutefois peu d'emplois, soit, ensemble, moins de 1,5 % de l'emploi total. Ils sont suivis des secteurs de la gestion de sociétés et d'entreprises (988,33 \$), de l'industrie de l'information et de l'industrie culturelle (968,86 \$) et des administrations publiques (957,75 \$). Il convient de souligner que les administrations publiques montrent des différences selon le palier; les données de 2006 révèlent que les employés de l'administration fédérale présentent un écart en leur faveur de plus de 275 \$ par semaine avec ceux des deux autres sous-secteurs. Ces employés sont d'ailleurs les mieux rétribués de tous les secteurs en 2006. Par ailleurs, le secteur de la fabrication, réputé bien rémunérateur, offre une rémunération hebdomadaire moyenne de 861,21 \$ en 2007 et se classe 10<sup>e</sup> parmi l'ensemble des secteurs sur ce plan.

En 2007, les plus faibles niveaux de la rémunération hebdomadaire moyenne sont tous notés dans l'industrie des services, plus précisément dans les secteurs de l'hébergement et des services de restauration (323,07 \$), des arts, des spectacles et des loisirs (455,28 \$), du commerce (558,12 \$), des autres services (567,91 \$) et des

7. Les données relatives aux sous-secteurs ne sont pas disponibles sur une base mensuelle; les plus récentes données sont donc celles de 2006.

services immobiliers et services de location et de location à bail (571,72 \$). Il importe de mentionner que le faible niveau de rémunération dans le sous-secteur du commerce de détail (439,20 \$), combiné au poids de ce dernier dans le secteur du commerce (71 %), exerce une forte influence à la baisse sur le niveau de rémunération moyen du secteur du commerce. Les employés du sous-secteur du commerce de gros (846,24 \$) ont un salaire hebdomadaire environ deux fois plus élevé que ceux du commerce de détail en 2007.

### Trois secteurs présentent un recul de la masse salariale en 2007

Au Québec en 2007, l'industrie des services assume environ 73 % de la masse salariale alors que la part restante revient à l'industrie des biens. Le secteur du commerce, bien qu'il soit le principal employeur (19 % des emplois, rappelons-le), ne compte que pour 15 % de la masse salariale; le faible niveau de rémunération dans ce secteur conjugué à un nombre d'heures travaillées inférieur à la moyenne explique cette situation. Pour sa part, le secteur de la fabrication correspond à 19 % de la masse salariale totale alors qu'il regroupe 16 % des emplois.

Trois secteurs affichent une diminution de la masse salariale en 2007. Les reculs observés dans le secteur de la foresterie, de l'exploitation et du soutien (-7,3 %) et dans le secteur des arts, des spectacles et des loisirs (-2,2 %) résultent de l'effet conjugué

d'une diminution de l'emploi et de la rémunération hebdomadaire moyenne tandis que la diminution de la masse salariale dans le secteur des services publics (-2,1 %) s'explique uniquement par la baisse de l'emploi. L'importante baisse de l'emploi dans la fabrication est compensée par la forte croissance de la rémunération hebdomadaire moyenne; il en résulte une augmentation de la masse salariale dans ce secteur en 2007.

### Analyse selon la taille d'entreprise

Depuis 2000, Statistique Canada publie des données sur l'emploi et la rémunération hebdomadaire moyenne selon la taille d'entreprise. Ces données ne sont pas publiées sur une base mensuelle mais plutôt trimestrielle. Le tableau 3 présente les moyennes de l'emploi et de la rémunération hebdomadaire pour les trois premiers trimestres de 2007 et leur croissance par rapport à la même période de 2006. Il affiche aussi le niveau annuel de 2006 et la croissance annuelle moyenne pour 2005 et 2006. Contrairement aux données sectorielles, les données selon la taille des entreprises sont non désaisonnalisées. Cela explique l'écart noté pour le niveau d'ensemble de l'emploi et de la rémunération hebdomadaire moyenne en 2007 entre les tableaux 1 et 3. Par contre, les données pour 2005 et 2006 sont identiques dans les deux tableaux puisqu'il s'agit de données annuelles. L'impact sur les taux de variation est minime. D'ailleurs, les taux cal-

culés pour les données désaisonnalisées et celles non désaisonnalisées sont égaux tant pour l'emploi que pour la rémunération. Pour les trois premiers trimestres de 2007, ils se fixent respectivement à 1,0 % et 2,8 %.

### Les très grandes entreprises contribuent à plus des trois quarts de la création d'emplois en 2007

On retient de l'année 2007 et de la période 2005-2006 que ce sont les très grandes entreprises (500 employés et plus) qui assurent la création d'emplois au Québec. En effet, on y observe le taux de croissance de l'emploi le plus élevé en 2007, soit 1,8 %; ces entreprises génèrent donc 24 239 emplois, qui équivalent à plus des trois quarts de la création nette d'emplois de l'ensemble. La création d'emplois était également plus vigoureuse dans les plus grandes entreprises que dans les autres au cours de la période 2005-2006 (+1,6 %/année en moyenne).

Parmi les autres entreprises, en 2007, celles de 20 à 499 employés génèrent près de 15 500 emplois alors que celles de moins de 20 employés se voient dépouillées d'environ 8 000 emplois. Ces dernières présentaient une modeste croissance de l'emploi pour la période 2005-2006. Pour ces deux années, on observe un recul de l'emploi dans les entreprises de 100 à 499 employés, plus particulièrement dans celles de 300 à 499 employés (-2,5 %), et une hausse modérée dans les autres.

Tableau 3

### Croissance de l'emploi et de la rémunération hebdomadaire<sup>1</sup> moyenne au Québec par taille d'entreprise, ensemble des industries excluant les industries non classifiées, 2005-2007 (données non désaisonnalisées)

Taille d'entreprise (en nombre d'employés)	Niveau en 2007 Moyenne des trois premiers trimestres <sup>2</sup>		Croissance 2007			Niveau en 2006		Croissance annuelle moyenne en 2005 et 2006 <sup>3</sup>	
	Emploi	Rémun. hebd. moy.	Emploi	Rémun. hebd. moy.		Emploi	Rémun. hebd. moy.	Emploi	Rémun. hebd. moy.
	n	\$	n	%	%	n	\$	%	
Toutes les tailles	3 218 862	720,74	31 739	1,0	2,8	3 194 187	703,28	0,9	2,6
Moins de 5	221 596	620,02	- 5 571	-2,5	3,2	227 382	605,80	0,8	5,8
De 5 à 19	486 262	579,73	- 2 350	-0,5	2,7	487 023	568,53	0,4	5,3
De 20 à 49	401 160	618,04	4 964	1,3	2,9	396 493	603,92	1,2	3,8
De 50 à 99	285 652	656,65	4 436	1,6	3,2	282 354	638,97	0,9	2,7
De 100 à 299	352 430	713,21	4 796	1,4	2,4	347 677	698,26	-0,2	2,5
De 300 à 499	131 892	780,63	1 226	0,9	2,8	130 472	761,87	-2,5	2,8
500 et plus	1 339 871	829,04	24 239	1,8	2,6	1 322 787	808,70	1,6	1,1

.. Donnée non disponible

1. Comprend les heures supplémentaires.

2. Moyennes calculées à partir des données trimestrielles non désaisonnalisées (extraites le 21 décembre 2007).

3. Moyennes des taux de croissance calculés en 2005 et 2006.

Source : Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH).

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

Le niveau de la masse salariale d'une entreprise est en lien avec l'effectif de celle-ci. Il n'est donc pas étonnant de constater qu'en 2007, la plus grande part de la masse salariale au Québec, soit 47,9 %, se retrouve dans les entreprises de 500 employés et plus, comme en témoigne la figure 3. Cette part est toutefois supérieure au poids de ces entreprises dans l'emploi total (41,6 %); cela s'explique par le haut niveau de rémunération hebdomadaire. Les entreprises de moins de 50 employés comptent également bon nombre d'emplois et, en 2007, elles représentent environ le tiers de l'emploi total; leur part dans la masse salariale n'est cependant que de 28,8 %. Ces résultats appuient le constat souvent établi selon lequel les petites entreprises se caractérisent par un plus faible niveau de rémunération et un nombre moins élevé d'heures de travail que les autres<sup>8</sup>.

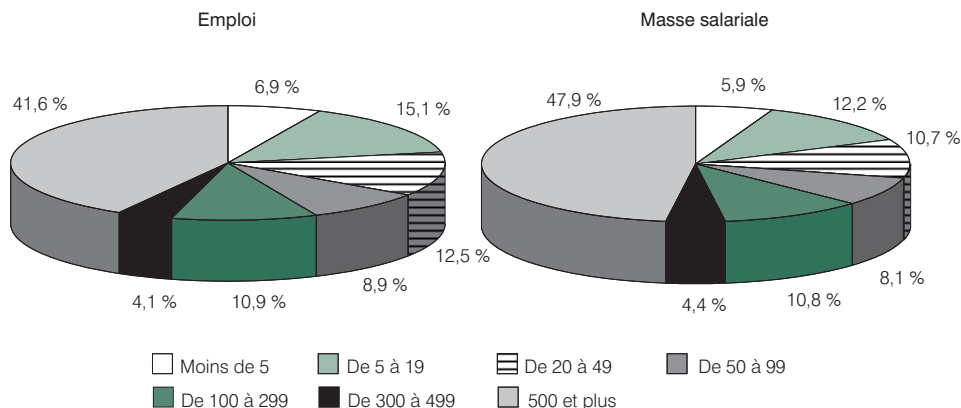
En effet, la rémunération hebdomadaire moyenne est plus élevée dans les grandes entreprises. Les entreprises de moins de 20 employés offrent un plus faible niveau de rémunération, celui-ci variant, en 2007, entre 579,73 \$ (de 5 à 19 employés) et 620,02 \$ (moins de 5 employés). L'écart est d'au moins 200 \$ avec les très grandes entreprises dont la rémunération hebdomadaire s'établit à 829,04 \$.

### Les petites entreprises présentent de fortes augmentations de la rémunération depuis trois ans

En 2007, on observe dans tous les groupes de tailles d'entreprise une augmentation notable de la rémunération hebdomadaire moyenne, la croissance variant entre 2,4 % et 3,2 %; la hausse est donc supérieure à celle de l'inflation dans tous les cas. Les entreprises de moins de 50 employés affichent des taux de croissance se situant entre 2,7 % et 3,2 % en 2007 qui font suite à des augmentations considérables en 2005-2006 (de 3,8 % à 5,8 %). Pour cette dernière période, les très grandes entreprises présentent le plus faible taux de croissance de la rémunération heb-

Figure 3

### Répartition de l'emploi et de la masse salariale selon la taille d'entreprise, Québec, 2007



Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* (EERH).  
 Traitement : Institut de la statistique du Québec.

domadaire, soit seulement 1,1 % par année en moyenne. Les entreprises d'autres tailles présentent des taux moyens d'augmentation qui vont de 2,5 % à 2,8 %.

### Conclusion

Depuis 2004, la croissance de l'emploi se fait à un rythme plus lent. L'industrie des biens, affectée notamment par l'appréciation du huard et la concurrence étrangère, enregistre des pertes d'emplois, particulièrement dans le secteur de la fabrication. À l'inverse, l'industrie des services affirme sa présence, en raison surtout de la montée de l'emploi dans le secteur du commerce. Par ailleurs, depuis 2005, ce sont essentiellement les très grandes entreprises qui assurent la création d'emplois au Québec. Les petites entreprises n'y contribuent plus autant et subissent même des pertes en 2007.

La rémunération hebdomadaire moyenne augmente plus fortement que l'inflation chaque année depuis 2005. Les taux de

croissance de la masse salariale pour les années 2005 à 2007 sont donc du même ordre que la croissance annuelle moyenne notée pour la période 1997-2007.

Au Québec, la croissance de l'emploi, de la rémunération hebdomadaire moyenne et de la masse salariale s'accélère en 2007 par rapport à 2006. Il demeure toutefois qu'au cours de la période 2005-2007, les trois indicateurs de la demande de travail progressent plus fortement au Canada qu'au Québec. Cependant, cette situation pourrait changer. Au troisième trimestre de 2007, la croissance du PIR au Québec surpasse celle du Canada. Cette situation se répercutera-t-elle plus tard dans l'année sur le marché du travail? De plus, la montée du dollar canadien ainsi que la situation économique aux États-Unis auront certainement des conséquences sur le marché du travail canadien. Le Québec tirera-t-il son épingle du jeu?

8. Pour la période 2000-2007, les salariés (rémunérés à l'heure) des entreprises de 100 employés et plus travaillent en moyenne 2 à 3 heures de plus par semaine, selon les années, que ceux des entreprises de moins de 50 employés. *L'Annuaire québécois des statistiques du travail, volume 3, numéro 2* (ISQ) fait aussi le constat d'une plus courte semaine habituelle de travail dans les entreprises de moins de 20 employés et dans celles comptant entre 20 et 99 employés que dans les plus grandes entreprises.

# La participation des immigrants au marché du travail québécois en 2007

Pierre-Olivier Ménard, démographe

Plusieurs variables sont susceptibles d'influencer la participation des personnes au marché du travail. La scolarisation, l'âge et le sexe ne sont que quelques-unes d'entre elles. Selon une étude publiée en 2007<sup>1</sup> (Zietsma, 2007), le fait d'être ou de ne pas être né au Canada aurait aussi un impact sur les niveaux d'activité des personnes. En effet, selon cette étude, en 2006, les immigrants étaient moins présents sur le marché du travail que les personnes nées au Canada. Ces différences étaient observées dans toutes les provinces, mais les écarts étaient particulièrement importants au Québec. Les immigrants présentaient ainsi un taux d'emploi plus faible et un taux de chômage plus élevé que les personnes nées au pays.

Ces résultats étaient basés sur les premières données de l'Enquête sur la population active (EPA) portant sur les immigrants. Depuis, de nouvelles données, soit pour l'année 2007, ont été diffusées. La situation d'ensemble ne diffère pas. Toutefois, une analyse plus actuelle et axée sur le Québec peut être effectuée. Cet article dresse donc un portrait de la présence des immigrants<sup>2</sup> sur le marché du travail québécois en 2007. Tout d'abord, les caractéristiques sociodémographiques des immigrants, susceptibles

d'influencer leur participation à l'emploi, sont étudiées. Par la suite, leur taux d'activité, leur taux d'emploi et leur taux de chômage sont comparés avec ceux des personnes nées au Canada. Dans la troisième section, l'impact du nombre d'années de résidence au Canada sur la participation au marché du travail est évalué. Finalement, une comparaison entre les principales régions métropolitaines de recensement (RMR) canadiennes est exposée. De plus, tout au long du texte, nous distinguons la participation au marché du travail des personnes de 15 ans et plus de celle des 25-54 ans. Cette distinction a pour effet d'exclure les personnes les moins susceptibles d'être présentes sur le marché du travail (les jeunes et les travailleurs âgés) et ainsi donner un meilleur aperçu de la participation du noyau de travailleurs immigrants au marché du travail québécois.

## Portrait sociodémographique des immigrants

Au Québec, en 2007, on recense 821 700 immigrants, ce qui représente 13,0 % de la population âgée de 15 ans et plus. Cette proportion est plus faible que celle observée dans plusieurs autres provinces canadiennes.

En Ontario, 32,1 % des personnes ne sont pas natives du Canada, contre 28,8 % en Colombie-Britannique, 18,1 % en Alberta et 16,2 % au Manitoba. En Saskatchewan et dans les provinces maritimes, les immigrants ne constituent qu'une infime part de la population, soit moins de 6 % (figure 1). Dans l'ensemble du pays, cette proportion est de 22,3 %.

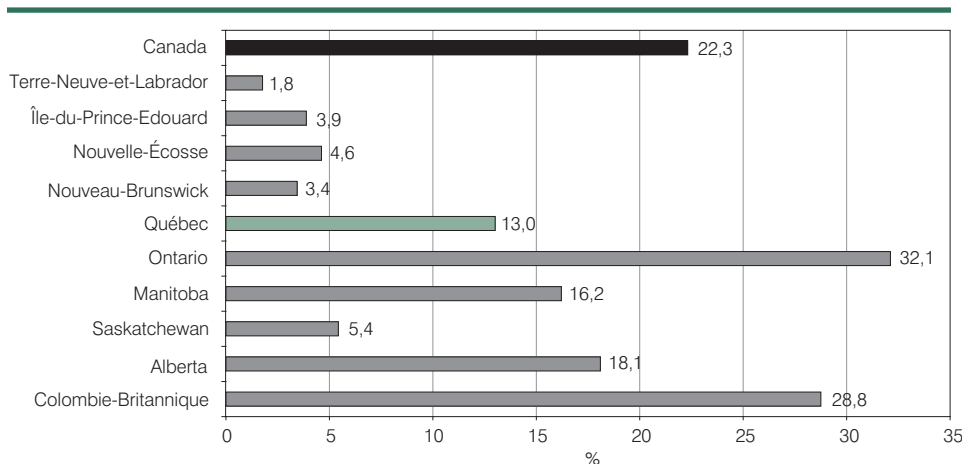
De l'ensemble des immigrants résidant au Québec, 18,5 % ont obtenu leur droit de résidence au pays il y a moins de cinq ans<sup>3</sup>, 13,9 % l'ont obtenu depuis cinq à dix ans, alors que les autres (67,6 %) ont leur droit de résidence au Canada depuis plus de dix ans. Bien que, de manière générale, au Québec, les immigrants représentent une plus faible proportion de la population de 15 ans et plus que les autres provinces<sup>4</sup>, on y compte proportionnellement plus d'immigrants récents (à l'exception du Manitoba [18,9 %]), comme le montre le tableau 1. À l'inverse, c'est en Ontario et en Colombie-Britannique que les nouveaux immigrants sont les moins nombreux en proportion (respectivement 12,5 % et 12,6 %). La Colombie-Britannique est aussi la province où l'on retrouve le plus d'immigrants de longue date (plus de 10 ans) (74,3 %) alors que c'est au Québec que cette proportion est la plus faible (environ les deux tiers).

Le tableau 1 montre aussi que plus de 95 % des immigrants canadiens résident en Ontario (56,1 %), en Colombie-Britannique (17,3 %), au Québec (13,9 %) et en Alberta (8,4 %). Le Manitoba ne regroupe que 2,5 % de l'ensemble des immigrants canadiens. Ainsi, pour le reste de l'article, le Manitoba ne sera pas retenu dans les diverses analyses de même que la Saskatchewan et les provinces maritimes; seules les quatre provinces où résident le plus grand nombre d'immigrants seront étudiées.

Une autre variable susceptible d'avoir une influence sur la participation au marché du travail est le niveau de scolarisation des individus. Selon les données du recensement de 2001<sup>5</sup>, au Québec, la proportion d'immigrants qui détenaient un niveau d'études équivalent ou supérieur aux études

Figure 1

### Proportion d'immigrants dans la population de 15 ans et plus, au Canada et dans les provinces, 2007



Source : Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

1. Depuis janvier 2006, l'Enquête sur la population active de Statistique Canada recueille des renseignements permettant de distinguer les immigrants et les personnes nées au Canada, en ce qui concerne leur participation au marché du travail.
2. La notion « d'immigrants » fait ici référence à la notion « d'immigrants reçus ». Selon la définition de Statistique Canada, ce concept : « désigne les personnes qui sont immigrantes reçues au Canada ou l'ont été. Un immigrant reçu est une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les citoyens canadiens de naissance et les résidents non permanents (étrangers vivant au Canada avec un permis de travail ou d'études, ou qui se réclament du statut de réfugié, ainsi que les membres de leur famille vivant avec eux) ne sont pas considérés comme des immigrants reçus » (Statistique Canada, 2007).
3. La durée de résidence est calculée à partir du moment où une personne reçoit son droit de résidence au Canada.
4. Seules les provinces ayant une proportion d'immigrants supérieure à 10 % de leur population âgée de 15 ans et plus sont considérées.
5. Au moment de la rédaction de cet article, les données sur la scolarisation du recensement de 2006 n'étaient pas encore disponibles.

Tableau 1

### Répartition des immigrants selon le nombre d'années de résidence<sup>1</sup> au Canada, provinces sélectionnées, 2007

	Moins de 5 ans	5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Nombre d'immigrants	Proportion dans l'ensemble du Canada
	%			k	%
Canada	13,8	13,9	72,3	5 927,0	100,0
Québec	18,5	13,9	67,6	821,7	13,9
Ontario	12,5	14,5	73,0	3 327,5	56,1
Manitoba	18,9	8,9	72,3	145,7	2,5
Alberta	15,3	14,0	70,8	496,0	8,4
Colombie-Britannique	12,6	13,1	74,3	1 027,0	17,3

1. Le nombre d'années de résidence est ici considéré comme la période de temps écoulée depuis l'obtention du droit de résidence au Canada.

Source : Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

postsecondaires<sup>6</sup> était légèrement plus élevée (55,7 %) que chez les non-immigrants (50,4 %). En ventilant davantage, il est aussi possible de constater que la proportion de personnes détenant un diplôme universitaire était plus élevée chez les personnes immigrantes (21,8 %) que chez les personnes nées au Canada (12,8 %).

### Les immigrants et le marché du travail québécois

Les caractéristiques sociodémographiques des immigrants portent à croire que ceux-ci ont les outils nécessaires pour intégrer aisément le marché du travail. Cependant, au Québec, en 2007, chez les 15 ans et plus, le taux d'activité des personnes immigrantes s'établit à 61,5 % comparativement à 66,5 % pour les personnes nées au Canada

(figure 2). L'écart est un peu plus grand en ce qui concerne le taux d'emploi, alors que 55,1 % des immigrants occupent un emploi contre 62,0 % de la population née au Canada. Finalement, le taux de chômage des personnes immigrantes est nettement plus élevé que celui des personnes natives du Canada (10,5 % contre 6,7 %).

Chez les 15 ans et plus, les écarts observés entre les immigrants et les personnes nées au Canada sont plus faibles au Québec que dans les autres régions canadiennes pour les taux d'activité et d'emploi (figure 3). Ils vont cependant dans le même sens quelle que soit la juridiction. Les plus grandes différences entre les deux groupes se retrouvent en Colombie-Britannique. Dans cette province, 11,3 points séparent le taux d'activité des personnes nées au Canada de celui des

immigrants, et 11,5 points distinguent les taux d'emploi respectifs. Toutefois, sur le plan du taux de chômage, l'écart le plus important est noté au Québec avec 3,8 points de pourcentage en faveur des natifs. Cet écart est plus de deux fois supérieur à celui observé dans les autres provinces. En Alberta, l'écart est de 0,4 point. Il est aussi intéressant de mentionner que la part des emplois à temps partiel parmi l'ensemble des emplois est plus faible chez les immigrants (15,9 %) que chez les personnes nées au Canada (18,9 %).

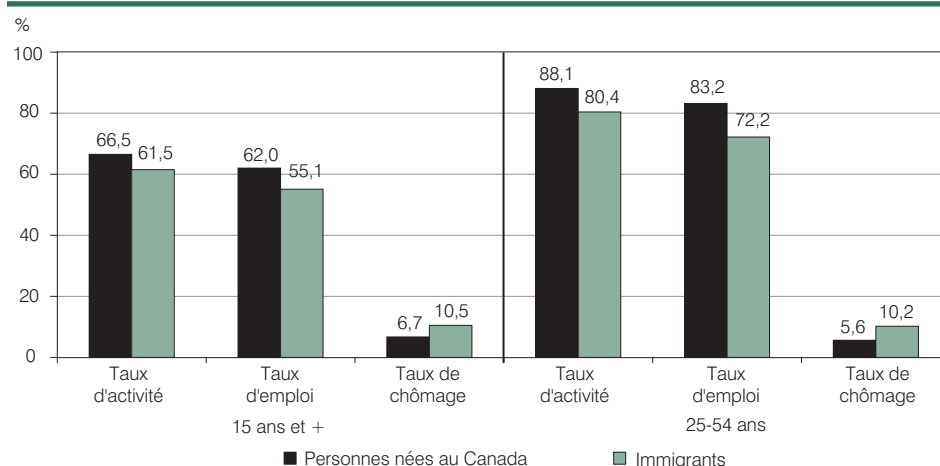
Cependant, comme mentionné en introduction, pour avoir une vision plus juste de la participation des immigrants au marché du travail, il convient de restreindre l'analyse aux 25-54 ans, soit les personnes qui constituent le noyau des personnes en âge de travailler. Pour diverses raisons, notamment culturelles, il est possible de faire l'hypothèse que les jeunes immigrants (15-24 ans) ne combinent pas les études et le travail autant que les jeunes nés au Canada. À l'inverse, nous pouvons penser que les immigrants les plus âgés (les 55 ans et plus) restent sur le marché du travail plus longtemps que les personnes natives du Canada, les premiers n'ayant pas contribué aussi longtemps que les secondes à des régimes de pension.

Chez les 25-54 ans, les taux d'activité et d'emploi sont plus élevés que chez les 15 ans et plus alors que le taux de chômage est plus faible, et ce, tant pour les immigrants que pour les natifs du Canada. En effet, le taux d'activité des immigrants s'établit à 80,4 %, alors que le taux d'emploi est de 72,2 % (figure 2). Quant au taux de chômage, il se fixe à 10,2 %. De plus, à l'inverse des 15 ans et plus, la proportion d'emplois à temps partiel chez les 25-54 ans est légèrement plus élevée chez les immigrants (12,5 % contre 11,5 % chez les personnes nées au Canada).

Bien que les niveaux d'activité soient plus élevés chez les 25-54 ans, les écarts entre les personnes nées au Canada et les immigrants y sont, au Québec, plus importants que chez les 15 ans et plus, comme l'illustre la figure 4. En effet, 7,7 points de pourcentage distinguent le taux d'activité des personnes nées au Canada de celui des personnes immigrantes tandis que l'écart est de 11,0 points de pourcentage sur le plan du taux d'emploi. En ce qui concerne le taux de chômage, celui des personnes natives du Canada est plus faible de 4,6 points de pourcentage par rapport à celui des immigrants; il s'agit donc encore ici d'une plus grande différence que chez les 15 ans et plus.

Figure 2

### Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage des personnes nées au Canada et des immigrants, 15 ans et plus et 25-54 ans, Québec, 2007



Source : Statistique Canada.

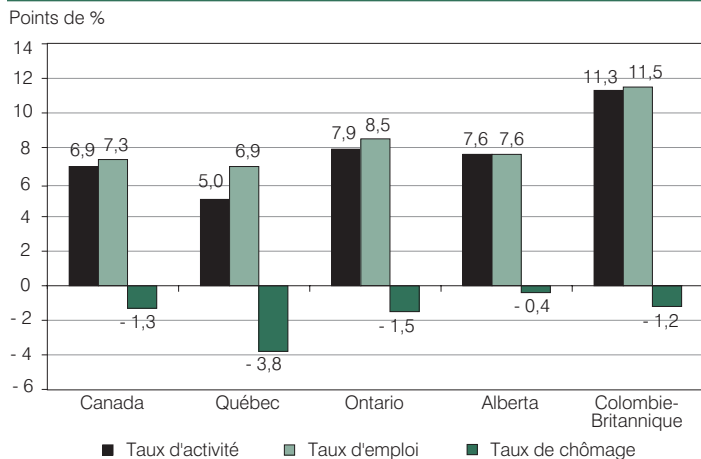
Traitement : Institut de la statistique du Québec.

6. Le niveau d'études postsecondaires inclut les personnes ayant une formation postsecondaire partielle ou complétée ainsi que les personnes détenant un certificat ou un diplôme d'une école de métier.



Figure 3

### Écart en points de pourcentage<sup>1</sup> entre les personnes nées au Canada et les immigrants, 15 ans et plus, provinces sélectionnées, 2007



1. Un écart négatif pour le taux de chômage signifie que le taux de chômage des personnes nées au Canada est plus faible que celui des immigrants.

Source : Statistique Canada.

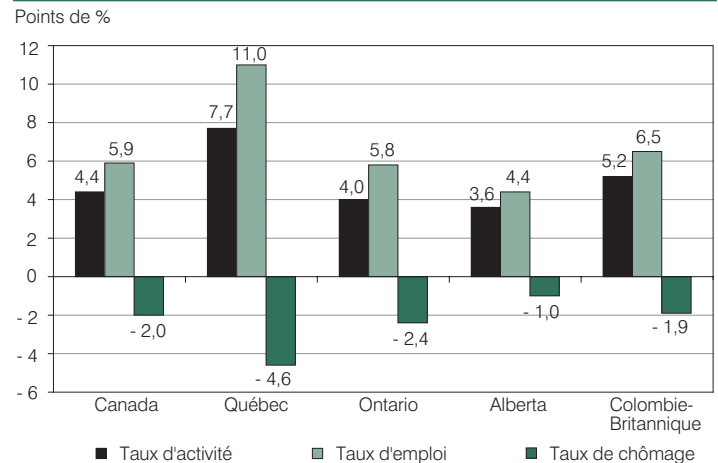
Traitement : Institut de la statistique du Québec.

La situation n'est pas du tout la même au Canada et dans les autres provinces analysées en ce qui concerne les taux d'emploi et d'activité. En effet, les écarts pour ces taux entre les immigrants et les Canadiens d'origine sont moins grands chez les 25-54 ans que chez l'ensemble des personnes en âge de travailler (15 ans et plus). Les écarts relatifs aux taux de chômage y sont, par contre, tout comme au Québec, plus élevés chez les 25-54 ans. Comme l'illustre la figure 4, dans l'ensemble du Canada, 4,4 points de pourcentage distinguent le taux d'activité des personnes nées au Canada de celui des immigrants, 5,9 points séparent les taux d'emploi des deux groupes, tandis que 2,0 points différencient les taux de chômage. Parmi les provinces sélectionnées ici, c'est en Alberta que les écarts entre les personnes natives du Canada et les immigrants sont les plus faibles. Dans cette province, 3,6 points de pourcentage séparent les taux d'activité, 4,4 points différencient les taux d'emploi alors que seulement 1,0 point distingue les taux de chômage. La conjoncture économique favorable observée dans cette province conjuguée à la pénurie de main-d'œuvre pourrait expliquer le fait que les immigrants y intègrent plus facilement le marché du travail.

De telles différences sont aussi observables au niveau international. Une étude publiée en 2007 (European Foundation for the improvement of the living and working conditions, 2007) portant sur les pays de l'Union européenne révèle des écarts marqués entre le taux d'activité des immigrants

Figure 4

### Écart en points de pourcentage<sup>1</sup> entre les personnes nées au Canada et les immigrants, 25-54 ans, provinces sélectionnées, 2007



1. Un écart négatif pour le taux de chômage signifie que le taux de chômage des personnes nées au Canada est plus faible que celui des immigrants.

Source : Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

et celui des personnes natives de ces pays. Tout comme au Québec, les immigrants ont généralement une participation plus faible au marché du travail que les personnes nées dans ces pays. Néanmoins, l'inverse est occasionnellement observé. Dans certains pays, les immigrants présentent des taux d'activité plus élevés que les personnes natives de ces pays (exemples : l'Espagne, le Portugal, la République Tchèque.), les écarts pouvant aller jusqu'à 12,5 points de pourcentage (Chypre).

### La participation des immigrants au marché du travail selon le nombre d'années de résidence<sup>7</sup>

Le nombre d'années écoulées depuis l'arrivée des immigrants est une variable majeure dans l'analyse de la participation au marché du travail. Au Québec, chez les immigrants de 15 ans et plus, ce sont ceux établis au pays depuis cinq à dix ans qui sont les plus

présents sur le marché du travail. Ces derniers montrent un taux d'activité de 73,6 % et un taux d'emploi de 65,6 % (tableau 2). Ces taux sont supérieurs de plus de 10 points à ceux des deux autres groupes d'immigrants, soit ceux arrivés depuis moins de cinq ans ou depuis plus de dix ans. Toutefois, en limitant l'analyse aux 25-54 ans, le portrait diffère. Plus la période de résidence est longue, plus les immigrants sont présents sur le marché du travail. Les taux d'activité et d'emploi des immigrants arrivés il y a plus de dix ans atteignent respectivement 86,2 % et 78,7 %; ces taux sont ainsi plus élevés de 18,7 points de pourcentage et de 20,8 points que ceux des immigrants arrivés il y a moins de cinq ans (tableau 2). Pour ce qui est du taux de chômage, il diminue au fur et à mesure que la période de résidence s'allonge, et ce, tant pour les 15 ans et plus que pour les 25-54 ans. Notons enfin que tant dans le cas des immigrants récents que pour ceux de plus longue date, les taux d'activité et d'emploi

Tableau 2

### Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage des immigrants selon le nombre d'années de résidence<sup>1</sup>, Québec, 2007

	Taux d'activité		Taux d'emploi		Taux de chômage	
	15 ans et +	25-54 ans	15 ans et +	25-54 ans	15 ans et +	25-54 ans
Moins de 5 ans	60,9	67,5	52,0	57,9	14,6	14,2
5 à 10 ans	73,6	80,7	65,6	72,0	10,8	10,7
Plus de 10 ans	59,2	86,2	53,7	78,7	9,3	8,7

1. Le nombre d'années de résidence est ici considéré comme la période de temps écoulée depuis l'obtention du droit de résidence au Canada.

Source : Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

7. Le nombre d'années de résidence est ici considéré comme la période de temps écoulée depuis l'obtention du droit de résidence au Canada.

des 25-54 ans sont supérieurs à ceux des 15 ans et plus (particulièrement les immigrants arrivés depuis plus de 10 ans) alors que les taux de chômage sont inférieurs.

En somme, ce sont les 25-54 ans dont la période de résidence est de plus de dix ans qui présentent le portrait le plus favorable sur le marché du travail. Leur taux d'activité (86,2 %) et leur taux d'emploi (78,7 %) demeurent toutefois au-dessous de ceux des personnes du même groupe d'âge nées au Canada (88,1 % et 83,2 %) tandis que leur taux de chômage (8,7 %) dépasse de plus de 3 points de pourcentage celui des natifs du Canada (5,6 %).

### Les immigrants dans les principales RMR canadiennes

Près des deux tiers des immigrants résidant au Canada (64,4 %) sont établis dans les trois principales régions métropolitaines de recensement (RMR) du pays : Montréal, Toronto et Vancouver. De plus, la RMR de Montréal réunit 87,5 % des immigrants du Québec. Il devient donc intéressant d'analyser le portrait des immigrants de ces trois régions.

Les taux de participation des immigrants au marché du travail dans ces RMR sont similaires à ceux observés au niveau provincial. Ainsi, les comparaisons entre RMR reflètent celles faites au niveau provincial. Chez les 15 ans et plus, le taux d'activité des immigrants de la RMR de Montréal (60,6 %) est plus faible que les taux de Toronto et de Vancouver (respectivement 65,2 % et 61,0 %). De plus, le taux d'emploi des immigrants de Montréal est de 5,9 points de pourcentage inférieur à celui des immigrants vivant dans la RMR de Toronto et de 3,5 points plus faible que celui observé dans la RMR de Vancouver (tableau 3). Le taux de chômage des immigrants de Montréal, pour sa part, est plus élevé que les taux notés chez les immigrants de Toronto et de Vancouver. Les écarts sont respectivement de 2,6 points de pourcentage et de 5,0 points.

Encore une fois, bien que les niveaux de participation augmentent en ne regardant que les 25-54 ans, la position de la RMR de Montréal reste la même. Le taux d'activité des immigrants de Montréal (80,0 %) est plus faible que les taux observés chez les immigrants vivant à Toronto (84,6 %) et à Vancouver (81,2 %). De plus, le taux d'emploi des immigrants de Montréal (71,9 %) est toujours plus faible que ce qui est noté à Toronto (78,6 %) et à Vancouver (77,0 %), tandis que le taux de chômage y est plus élevé (10,2 % contre 7,1 % et 5,2 % respectivement).

Tableau 3

### Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage des immigrants dans les trois principales RMR canadiennes, 2007

	Taux d'activité		Taux d'emploi		Taux de chômage	
	15 ans et +	25-54 ans	15 ans et +	25-54 ans	15 ans et +	25-54 ans
Montréal	60,6	80,0	54,3	71,9	10,3	10,2
Toronto	65,2	84,6	60,2	78,6	7,7	7,1
Vancouver	61,0	81,2	57,8	77,0	5,3	5,2

Source : Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

### En conclusion : l'évolution de 2006 à 2007

Comme exposé tout au long de cet article, tant chez les 15 ans et plus que chez les 25-54 ans, les immigrants ont des niveaux de participation plus faibles au marché du travail que les personnes nées au Canada. Cette situation est particulièrement marquée au Québec, dans le groupe des 25-54 ans, où les écarts entre les personnes nées au Canada et les personnes immigrantes sont les plus importants du pays. Le fait que le Québec présente une proportion supérieure d'immigrants récents par rapport aux autres provinces est certainement un élément d'explication; en effet, comme le montrent les données présentées ci-dessus, la participation des immigrants au marché du travail augmente avec la durée de résidence au pays. Le portrait présenté ici est donc en constante évolution et peut différer d'une année à l'autre selon le nombre de nouveaux arrivants et leurs caractéristiques. Cette situation peut également se modifier selon l'évolution conjoncturelle de l'ensemble de l'économie. C'est d'ailleurs ce que l'on peut constater en comparant les données disponibles de l'EPA sur ce sujet, soit celles de 2006 et 2007.

Entre 2006 et 2007, chez les 15 ans et plus, le taux d'activité des immigrants a légèrement diminué au Québec (de 62,1 % en 2006 à 61,5 % en 2007) tandis que le taux d'emploi a augmenté (de 54,2 % à 55,1 %). Par ailleurs, la progression plus importante du nombre

de personnes en emploi que de celle de la population active résulte en une baisse du nombre de chômeurs chez les immigrants. Cette baisse explique la diminution de leur taux de chômage. Ce taux est en effet passé de 12,7 % en 2006 à 10,5 % en 2007.

La participation au marché du travail des immigrants âgés de 25-54 ans s'est aussi légèrement améliorée entre 2006 et 2007. Au cours de cette période, le taux d'activité a diminué faiblement (0,5 point de pourcentage), tandis que le taux d'emploi a augmenté de 1,0 point. Le taux de chômage a quant à lui baissé de 1,8 point de pourcentage, en se fixant à 10,2 %. Cette évolution est similaire à celle observée dans l'ensemble du marché du travail québécois en 2007; en effet, l'emploi a fortement augmenté, faisant en sorte que le taux d'emploi québécois atteigne un nouveau sommet (61,0 %) tandis que le taux de chômage enregistrait un creux historique (7,2 %).

En comparaison avec les autres régions canadiennes analysées dans cet article (l'ensemble du Canada, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique), l'amélioration observée au Québec quant à la participation des immigrants au marché du travail est généralement plus importante, et ce, tant chez les 15 ans et plus que chez les 25-54 ans. Ce constat est particulièrement vrai pour le taux de chômage puisque dans les autres régions sélectionnées ici, ce taux stagne ou augmente chez les immigrants.

### Bibliographie

EUROPEAN FOUNDATION FOR THE IMPROVEMENT OF THE LIVING AND WORKING CONDITIONS (2007). *Employment and working conditions of migrants workers*, Dublin, 74 p.

STATISTIQUE CANADA (2007). *Guide de l'Enquête sur la population active 2007*, Ottawa, Statistique Canada, 84 p.

ZIETSMAN, Danielle (2007). *Les immigrants sur le marché canadien du travail en 2006 : premiers résultats de l'Enquête sur la population active du Canada*, Document analytique, Ottawa, Statistique Canada, 28 p.

# La rémunération horaire au Québec depuis la fin des années 1990 : regard selon le sexe, le régime de travail et le secteur d'activité

Luc Cloutier, analyste, statistiques du travail

Il est bien connu que l'emploi demeure un des indicateurs clés de la santé économique d'une société. Celui-ci renseigne à la fois sur le potentiel de production d'une économie et sur la capacité de consommation de la population. Plus l'emploi augmente, plus on peut s'attendre à ce que la richesse produite s'accroisse et que davantage de personnes consomment des biens et services de toutes sortes. Toujours selon un point de vue économique, la question de la rémunération est tout aussi importante, tant du côté des entreprises relativement à leur compétitivité (coût de main-d'œuvre) que du côté des travailleurs quant à leur capacité de dépenser. L'emploi et la rémunération constituent donc des renseignements précieux dans l'analyse de l'état de l'économie et du marché du travail.

Depuis la fin des années 1990, on observe au Québec une croissance continue et marquée de l'emploi. En effet, tout près de 680 000 emplois ont été créés entre 1997 et 2007, essentiellement dans la catégorie « salariés » (voir encadré à la fin de cet article). À cet égard, on peut se demander comment cette croissance a influencé la rémunération des travailleurs salariés durant cette période, plus particulièrement dans certains groupes. Cet article dresse donc un portrait de l'état et de l'évolution de la rémunération horaire des travailleurs salariés au Québec, entre les années 1997 et 2007, selon le sexe, le régime de travail et le secteur d'activité. Dans un premier temps, l'analyse portera sur les changements au chapitre de la rémunération horaire moyenne. Par la suite, un regard sera posé sur l'évolution de la répartition des salariés selon les quintiles de rémunération horaire. Ce deuxième regard permettra d'en savoir plus sur la qualité des emplois, sous l'angle de la rémunération. Les données utilisées dans cet article sont tirées de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada.

## La rémunération horaire moyenne

En 1997, un travailleur salarié québécois gagnait en moyenne 15,32 \$ de l'heure (tableau 1). Dix ans plus tard, il peut s'attendre à recevoir 19,35 \$ en moyenne pour une heure de travail. La rémunération horaire a donc augmenté de 4,03 \$ ou de 26,3 %, lorsque exprimée en pourcentage.

Entre 1997 et 2007, la progression salariale a été plus élevée chez les femmes (+ 29,1 %)

que chez les hommes (+ 25,1 %). Toutefois, le gain net en dollars est presque du même ordre. Malgré cette appréciation, la rémunération horaire des femmes est toujours inférieure à celle des hommes.

Généralement, les emplois à temps partiel offrent une rémunération horaire inférieure à celle des emplois à temps plein. Cela s'explique, notamment, par le fait que le travail à temps partiel se concentre davantage dans des secteurs moins bien rémunérés que le travail à temps plein (par exemple le commerce ou l'hébergement et les services de restauration) et que la rémunération autour du salaire minimum est souvent le cas des emplois à temps partiel. En 1997, un salarié qui travaillait à temps plein recevait 15,97 \$ en moyenne de l'heure comparativement à 12,36 \$ pour un salarié à temps partiel, soit un écart de plus de 3,50 \$.

En 2007, la rémunération horaire moyenne des salariés à temps plein se fixe à 20,50 \$, en hausse de 28,4 % par rapport à 1997. Cette situation contraste beaucoup avec celle des salariés à temps partiel qui ont vu leur rémunération n'augmenter que de 14,1 % sur la période, soit deux fois moins vite; la rémunération horaire des salariés à temps partiel s'établit ainsi à 14,10 \$ en 2007, une différence de plus de 6,00 \$ avec ceux à temps plein. La faible augmentation de la rémunération horaire dans l'emploi à temps partiel se traduit également par un recul important par rapport au salaire moyen de l'ensemble des salariés. Ainsi, en 1997, la rémunération horaire moyenne des personnes à temps partiel équivalait à environ 80 % de celle de tous les travailleurs salariés. En 2007, ce rapport glisse à moins de 73 %. À ce chapitre, l'emploi à temps plein augmente légèrement son avance entre les deux années de comparaison, le ratio par rapport à la rémunération moyenne d'ensemble se situant à presque 106 % en 2007 contre 104 % en 1997.

Les résultats par secteur d'activité révèlent que la croissance de la rémunération horaire entre 1997 et 2007 a été très différente d'un groupe à l'autre. Ainsi, certains secteurs ont connu des hausses appréciables tandis que d'autres ont vu la rémunération des salariés y œuvrant s'accroître de façon très modérée. Par exemple, les salariés se retrouvant dans le secteur de la finance, des assurances, de l'immobilier et de la location ainsi que ceux travaillant dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques

(qui comprend, entre autres, les services juridiques, de comptabilité, d'architecture, de génie et d'informatique) ont connu les taux de croissance les plus importants. Ceux-ci sont, respectivement, de 34,6 % (5,60 \$) et de 34,0 % (6,07 \$). En comparaison, la rémunération horaire dans les secteurs des services d'enseignement (+ 19,6 %) et des soins de santé et de l'assistance sociale (+ 21,4 %) a progressé nettement moins sur la période; les gains horaires sont respectivement de 4,16 \$ et 3,56 \$.

Par ailleurs, des croissances également importantes (plus de 30 %) ont eu lieu dans le secteur des autres services ainsi que dans les administrations publiques. Le gain en dollars a été particulièrement élevé dans le secteur des administrations publiques (6,05 \$) alors que celui du secteur des autres services (3,94 \$) est inférieur à la moyenne de l'ensemble des salariés. Le secteur des autres services comprend une multitude d'activités, dont la réparation et l'entretien de véhicules, de machines et de matériel, les services personnels non médicaux, les services domestiques (nettoyage) ou encore les services à la communauté (organismes de charité, d'action sociale, religieux).

Entre 1997 et 2007, le secteur du commerce (gros et détail) de même que le secteur de l'hébergement et des services de restauration ont vu la rémunération horaire moyenne des salariés qu'ils regroupent augmenter de moins de 3,00 \$. En plus de connaître une croissance modérée, ces secteurs sont demeurés les moins rémunérateurs.

Ces croissances différentes dans la rémunération horaire moyenne selon les secteurs ont donné lieu pour certains à une amélioration de leur situation comparative tandis que d'autres subissent un recul à ce chapitre. Plus particulièrement, le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques affiche une rémunération horaire équivalant à 123,5 % de la rémunération moyenne de l'ensemble des salariés en 2007; il s'agit d'une hausse appréciable par rapport au ratio de 1997 (116,4 %). Même constat du côté des travailleurs salariés se retrouvant dans le secteur de la finance, des assurances, de l'immobilier et de la location alors que le ratio de leur rémunération est passé de 105,7 % en 1997 à 112,7 % en 2007 (en hausse de 7 points de pourcentage sur la période). Bien qu'ils bénéficient de l'une des meilleures rémunérations horaires, les salariés du secteur des administrations

publiques ont vu leur position comparative s'améliorer, leur ratio se situant à 131,3 % en 2007, en hausse de 5 points de pourcentage. La situation dans le secteur des autres services s'est également améliorée de façon non négligeable (83,7 % versus 80,0 %) de même que celle du secteur de la fabrication (100,8 % contre 98,2 %).

Par contre, le secteur des services d'enseignement a connu un recul notable puisque la rémunération horaire des salariés y œuvrant, exprimée en proportion de celle de l'ensemble des salariés, est passée de 138,6 % en 1997 à 131,3 % en 2007 (baisse de 7,3 points de pourcentage). Une diminution importante s'est également produite dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (ratio en baisse de 4,2 points de pourcentage pour s'établir à 104,4 %) tout comme dans le secteur du transport et de l'entreposage. Toutefois, dans ce dernier secteur, la baisse est deux fois moins prononcée.

À la lumière de ces résultats, on peut affirmer que l'évolution de la rémunération horaire moyenne s'est faite de façon très inégale d'un groupe à l'autre. Une analyse des changements relatifs à la répartition des salariés par quintile de rémunération horaire (basée sur l'ensemble des salariés) donne une lecture encore plus précise de ce qui a pu se passer entre les années 1997 et 2007. Cette méthode de répartition permet de créer cinq groupes égaux équivalant chacun à 20 % du total de l'effectif.

## Les quintiles de rémunération horaire

La forte croissance de la rémunération horaire observée dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques s'est traduite par une hausse appréciable de la proportion de travailleurs salariés se trouvant dans les quintiles supérieurs (4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>) (tableau 2) concurrentement à une baisse appréciable de ceux se situant dans les quintiles inférieurs (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup>). En effet, en 1997, 3 travailleurs salariés sur 10 de ce secteur montraient une faible rémunération horaire (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> quintiles) et près de 5 personnes sur 10 présentaient une rémunération élevée (4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> quintiles). En 2007, les résultats sont les suivants : un peu plus de 2 personnes sur 10 avec une faible rémunération et presque 6 personnes sur 10 avec une rémunération horaire élevée. Ce secteur a donc connu une nette progression pour ce qui est de la rémunération horaire. Même si les hausses ont été moins prononcées, trois autres secteurs ont vu la part de travailleurs salariés dans les quintiles supérieurs augmenter de façon non négligeable entre 1997 et 2007. Il s'agit du secteur de la finance, des assurances, de l'immobilier et de la location (proportion

Tableau 1

### Rémunération horaire moyenne des salariés selon le sexe, le régime de travail et le secteur d'activité, Québec, 1997 et 2007

	1997	2007	Variation	
	\$	\$	\$	%
<b>Ensemble</b>	<b>15,32</b>	<b>19,35</b>	<b>4,03</b>	<b>26,3</b>
<b>Sexe</b>				
Femmes	13,94	18,00	4,06	29,1
Hommes	16,55	20,70	4,15	25,1
<b>Régime de travail</b>				
Temps plein	15,97	20,50	4,53	28,4
Temps partiel	12,36	14,10	1,74	14,1
<b>Secteur d'activité</b>				
Autres secteurs des biens <sup>1</sup>	17,07	21,60	4,53	26,5
Construction	16,99	21,80	4,81	28,3
Fabrication	15,04	19,50	4,46	29,7
Commerce	11,53	14,50	2,97	25,8
Transport et entreposage	15,59	19,30	3,71	23,8
Fin., ass., immob. et location	16,20	21,80	5,60	34,6
Serv. prof., scientif. et techniques	17,83	23,90	6,07	34,0
Serv. entr., bâtim. et autres serv.	12,24	15,30	3,06	25,0
Services d'enseignement	21,24	25,40	4,16	19,6
Soins de santé et assist. sociale	16,64	20,20	3,56	21,4
Information, culture et loisirs	16,59	20,70	4,11	24,8
Hébergement et serv. de restauration	9,09	11,60	2,51	27,6
Autres services	12,26	16,20	3,94	32,1
Administrations publiques	19,35	25,40	6,05	31,3

1. Comprend les industries primaires (agriculture, foresterie, pêche, mines et extraction de pétrole et de gaz) et les services publics.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

est passée de 42,6 % à 48,1 %), de celui des administrations publiques (de 65,7 % à 69,1 %) ainsi que du secteur regroupant les autres services (de 22,3 % à 26,2 %).

Le secteur des administrations publiques est celui qui, en 2007, affiche la plus grande part de salariés dans les quintiles supérieurs (69,1 %) alors que celui de l'hébergement et des services de restauration détient la plus faible proportion (7,5 %). À l'inverse, ce dernier secteur est celui qui montre la proportion la plus importante de salariés dans les quintiles inférieurs (84,3 % en 2007) tandis que celui des administrations publiques affiche la plus faible (12,3 %). Notons qu'en 2007, le secteur des services d'enseignement et celui des administrations publiques présentent un portrait similaire.

Malgré une augmentation de la part des travailleurs salariés bien rémunérés (4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> quintiles) dans certains secteurs sur la période, une baisse appréciable de la proportion de salariés bien rémunérés combinée à une hausse importante des salariés faiblement rémunérés est toutefois notée dans d'autres

secteurs. C'est le cas en particulier du secteur des soins de santé et de l'assistance sociale. Ainsi, en 1997, presque 5 travailleurs salariés sur 10 dans ce secteur bénéficiaient d'une rémunération horaire se situant dans les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> quintiles. En 2007, ce rapport est ramené à près de 4 sur 10. Concurrentement, la part des travailleurs salariés moins bien rémunérés (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> quintiles) est passée de 22,4 % en 1997 à 27,1 % en 2007. C'est donc dire qu'il y a, dans ce secteur en 2007, proportionnellement moins d'emplois salariés avec une rémunération élevée et plus d'emplois avec une faible rémunération que ce qui était observé dix ans auparavant.

La part des travailleurs salariés des autres secteurs des biens, (qui regroupent l'agriculture et les industries primaires) est également en croissance notable dans les quintiles inférieurs de rémunération entre 1997 (29,4 %) et 2007 (34,8 %) simultanément à une baisse de la proportion de travailleurs salariés se situant aux quintiles 4 et 5. Cela pourrait en partie s'expliquer par les nombreuses pertes d'emplois dans le secteur forestier qui est réputé offrir une bonne rémunération. Une

tendance similaire est également observée dans le secteur du transport et de l'entrepôt. La part des travailleurs salariés de ce secteur dont la rémunération est faible (quintiles 1 et 2) augmente d'un peu plus de 4 points de pourcentage pour s'établir à presque 35 % en 2007.

Même si le secteur des services d'enseignement voit sa part de travailleurs salariés bien rémunérés (4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> quintiles) diminuer de plus de 4 points entre 1997 et 2007, cela ne se reflète qu'en partie sur l'accroissement des emplois faiblement rémunérés. Les emplois du troisième quintile augmentent également leur présence dans ce secteur.

Le secteur de la fabrication ne s'en tire pas trop mal sur la période puisque l'on constate un léger accroissement de la part des emplois dont la rémunération est élevée concurrentement à une stabilité de la part des emplois moins bien rémunérés. Malgré les difficultés que rencontre ce secteur d'activité, les emplois bien rémunérés demeurent tout aussi présents en 2007. En proportion, plus de pertes d'emplois faiblement rémunérés que d'emplois mieux rémunérés ont donc été observées dans ce secteur. Les reculs enregistrés particulièrement dans les sous-secteurs du textile et du vêtement seraient un élément d'explication.

Au cours de la période étudiée, les femmes ont quelque peu accru leur présence dans les emplois mieux rémunérés (on en compte 34,7 % en 2007) alors qu'on observe une légère baisse sur ce plan chez les hommes (45,3 % d'entre eux ont une rémunération horaire qui se situe dans le 4<sup>e</sup> ou le 5<sup>e</sup> quintile). Par ailleurs, ces derniers occupent davantage d'emplois dans les quintiles de rémunération inférieurs en 2007 (35,6 %) qu'en 1997 (32,4 %) contrairement aux femmes (45,2 % contre 46,3 %).

Enfin, on a déjà noté que la rémunération horaire moyenne de l'emploi à temps partiel a crû deux fois moins vite que celle de l'emploi à temps plein entre 1997 et 2007. Cette situation s'explique en bonne partie par la hausse de la part (déjà très élevée) des emplois à temps partiel faiblement rémunérés (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> quintiles) durant la période (de 62,6 % à 69,2 %).

Les résultats présentés dans cet article montrent que l'évolution de la qualité de l'emploi,

Tableau 2

**Répartition de l'emploi salarié en quintiles de rémunération horaire selon le sexe, le régime de travail et le secteur d'activité, Québec, 1997 et 2007**

	1997					2007				
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5
Borne inférieure du quintile (\$)		8,27	12,00	15,60	21,00		10,60	15,01	19,44	26,39
Borne supérieure du quintile (\$)	8,26	11,99	15,59	20,99		10,59	15,00	19,43	26,38	
<b>Répartition des salariés selon le quintile de rémunération horaire</b>										
%										
<b>Sexe</b>										
Femmes	25,2	21,1	21,1	17,7	14,9	24,5	20,7	20,2	18,5	16,2
Hommes	15,4	17,0	21,0	21,5	25,1	15,6	20,0	19,2	21,5	23,7
<b>Régime de travail</b>										
Temps plein	14,8	19,0	22,3	21,8	22,0	13,5	20,3	21,1	22,5	22,6
Temps partiel	43,7	18,9	15,1	10,0	12,4	48,7	20,5	13,3	8,9	8,6
<b>Secteur d'activité</b>										
Autres secteurs des biens <sup>1</sup>	18,0	11,4	16,3	23,6	30,8	19,8	15,0	14,0	22,1	29,1
Construction	7,9	14,3	23,7	21,7	32,4	5,4	16,3	21,3	29,1	27,9
Fabrication	16,6	21,8	23,0	21,2	17,4	13,1	25,1	22,0	21,4	18,6
Commerce	38,2	25,9	17,7	11,4	6,8	42,4	24,7	13,2	11,9	7,7
Transport et entreposage	11,1	19,0	23,6	30,4	16,0	9,5	25,0	24,0	28,3	13,1
Fin., ass., immob. et location	9,1	21,5	26,8	22,3	20,3	7,3	18,8	25,7	25,9	22,2
Serv. prof., scientif. et techniques	12,0	19,0	21,4	19,1	28,4	7,1	16,3	20,0	24,2	32,5
Serv. entr., bâtim. et autres serv.	22,0	41,5	18,6	12,1	5,8	21,2	45,2	16,3	10,0	7,3
Services d'enseignement	5,3	6,7	18,3	23,5	46,2	6,0	8,4	20,0	25,1	40,4
Soins de santé et assist. sociale	10,2	12,2	29,2	24,3	24,1	10,2	16,9	30,2	21,0	21,6
Information, culture et loisirs	20,5	14,8	17,9	18,2	28,6	18,8	17,5	17,8	20,0	25,9
Hébergement et serv. de restauration	57,4	26,1	11,2	3,7	1,7	61,2	23,1	8,2	5,0	2,5
Autres services	31,8	25,5	20,4	13,6	8,7	28,7	24,9	20,2	16,4	9,8
Administrations publiques	6,6	8,1	19,6	31,3	34,4	4,8	7,5	18,6	30,7	38,4

1. Comprend les industries primaires (agriculture, foresterie, pêches, mines et extraction de pétrole et de gaz) et les services publics.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

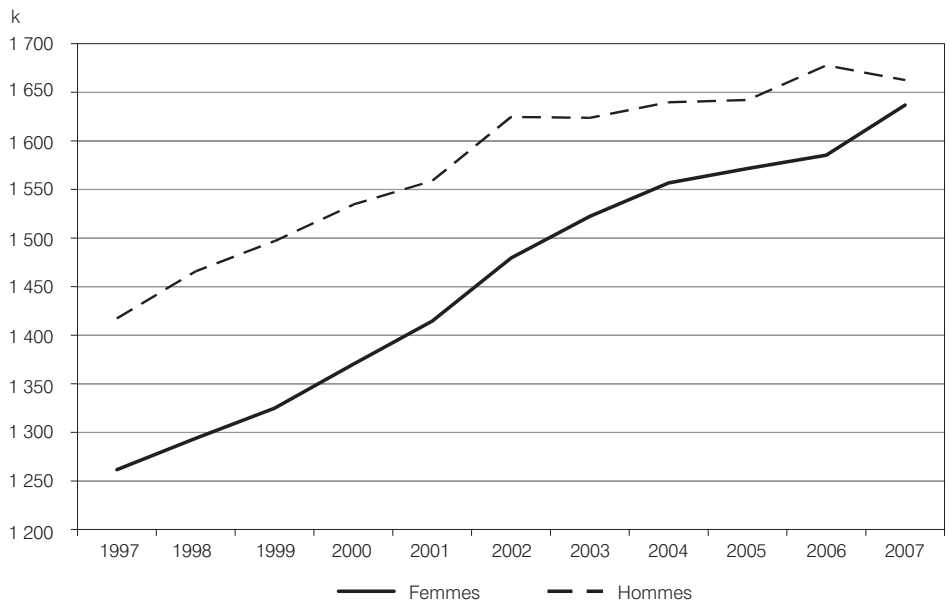
sous l'angle de la rémunération horaire, a été très différente d'un secteur à l'autre. Ainsi, certains secteurs affichent une amélioration marquée de la qualité de l'emploi; c'est le cas notamment des secteurs des services professionnels, scientifiques et techniques et de la finance, des assurances, de l'immobilier et de la location. À l'opposé, d'autres ont connu une détérioration à ce chapitre,

en particulier le secteur des services d'enseignement et celui des soins de santé et de l'assistance sociale. Ces tendances divergentes indiquent que, malgré une croissance marquée de l'emploi depuis la fin des années 1990, la qualité des emplois demeure très variable d'un secteur à l'autre lorsque l'on considère la rémunération horaire offerte.

## L'emploi salarié au Québec : parité entre les sexes

La croissance de l'emploi salarié au Québec durant la décennie 1997-2007 a été en majorité le fait des femmes (60 % des nouveaux emplois). En conséquence, ces dernières occupent aujourd'hui presque autant d'emplois salariés que les hommes, comme le montre la figure. En 1997, on comptait 1 261 700 femmes salariées et 1 417 100 hommes salariés. L'écart entre les deux groupes était d'environ 155 000. En 2007, on estime qu'il y a 1 637 000 femmes salariées (en hausse de 375 300 ou 29,7 % par rapport à 1997) et 1 662 600 hommes salariés (en hausse de 245 500 ou 17,3 %). L'écart entre les deux groupes de travailleurs a été nettement réduit sur la période puisqu'il est maintenant inférieur à 26 000 emplois. Les femmes détiennent ainsi 49,6 % des emplois salariés en 2007 contre 50,4 % chez les hommes.

## Évolution de l'emploi salarié selon le sexe, Québec, 1997-2007



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

## Évolution de la rémunération horaire entre 1997 et 2007 au Canada : l'Alberta se démarque

Une analyse de la rémunération avec la méthode de répartition de l'effectif en quintiles permet de voir de façon plus détaillée les changements susceptibles de se produire pour différents groupes de travailleurs. Dans cet encart, en se basant sur l'ensemble des salariés du Canada, on a déterminé cinq tranches de rémunération horaire regroupant chacune 20 % du total de l'effectif (voir tableau page suivante). Par exemple, dans l'ensemble des travailleurs salariés du Canada en 1997, 20 % d'entre eux gagnaient 8,45 \$ ou moins de l'heure et 20 % avaient une rémunération horaire se situant entre 8,46 \$ et 12,00 \$; une autre tranche de 20 % de travailleurs obtenait entre 12,01 \$ et 16,00 \$ de l'heure; 20 % des salariés recevaient de 16,01 \$ à 21,63 \$ de l'heure et le dernier 20 % affichait une rémunération horaire de 21,64 \$ ou plus. En 2007, la borne supérieure du premier quintile de rémunération horaire (les 20 % de travailleurs les moins bien rémunérés) est de 10,99 \$, en hausse de 30,1 % par rapport à 1997. Quant à la borne inférieure du dernier quintile (les 20 % de travailleurs les mieux rémunérés), elle se fixe à 28,61 \$ en 2007, en hausse de 32,2 % sur la période. Même si les taux de croissance de chacune de ces bornes demeurent relativement du même ordre, l'écart en dollars entre celles-ci augmente de façon non négligeable sur la période (passant de 13,19 \$ à 17,62 \$).

Des changements notables se sont produits dans la répartition des travailleurs salariés selon les quintiles de rémunération horaire entre 1997 et 2007 lorsque l'on regarde la situation selon la région et le sexe. En effet, des hausses importantes dans les quintiles horaires supérieurs (4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>) sont notées en Alberta, tant chez les femmes (10,5 points) que chez les hommes (9,5 points), contrairement à ce que l'on observe dans les autres régions. Cette amélioration marquée témoigne de la croissance économique soutenue de cette région au cours des dernières années, tributaire en grande partie des industries pétrolières. En 2007, plus de 5 travailleurs sur 10 et plus de 3 travailleuses sur 10 de l'Alberta gagnent 20,51 \$ ou plus de l'heure. La région de la Saskatchewan montre également une amélioration de la rémunération horaire puisque l'on observe des baisses notables du nombre de travailleurs et surtout de travailleuses dans les quintiles horaires inférieurs (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> quintiles) concurrentiellement à un accroissement dans les quintiles horaires supérieurs. Par ailleurs, la région de la Colombie-Britannique est celle où il y a eu la plus forte baisse de travailleurs dans les quintiles supérieurs entre 1997 et 2007 et, en contrepartie, la plus forte hausse dans les quintiles horaires inférieurs (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup>). Ce constat vaut autant pour les hommes que pour les femmes. Les régions du Nouveau-Brunswick et du Manitoba se

distinguent des autres puisqu'on y observe à la fois une hausse non négligeable de la part des travailleuses dans les quintiles supérieurs et une hausse de la part des travailleurs dans les quintiles horaires inférieurs. La situation du Québec montre une certaine détérioration du côté des hommes puisque l'on note à la fois un accroissement de la part des travailleurs dans les quintiles inférieurs et une diminution de la part des travailleurs dans les quintiles supérieurs. Ce scénario est également observé chez les hommes vivant en Ontario et pourrait traduire l'effet des nombreuses pertes d'emplois bien rémunérés du secteur manufacturier. En 2007, environ une travailleuse québécoise sur deux gagne 15,50 \$ ou moins, une proportion similaire à celle de l'ensemble des travailleuses du Canada. Du côté des travailleurs québécois, un peu plus du tiers reçoit une telle rémunération pour une heure de travail, soit une fréquence du même ordre que celle notée chez les travailleurs canadiens. La part des femmes du Québec dont le salaire est élevé (4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> quintiles) est de 30,5 % en 2007 et celle des hommes, de 41,0 %. En comparaison, les résultats sont respectivement de 36,1 % et 49,6 % en Ontario.

**Répartition de l'emploi salarié en quintiles de rémunération horaire selon le sexe et la région géographique, Canada, 1997 et 2007**

	1997					2007				
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5
Borne inférieure du quintile (\$)		8,46	12,01	16,01	21,64		11,00	15,51	20,51	28,61
Borne supérieure du quintile (\$)	8,45	12,00	16,00	21,63		10,99	15,50	20,50	28,60	
Répartition des salariés selon le quintile de rémunération horaire										
	%									
<b>Canada</b>	<b>20,0</b>	<b>20,0</b>	<b>20,0</b>	<b>20,0</b>	<b>20,0</b>	<b>20,0</b>	<b>20,0</b>	<b>20,0</b>	<b>20,0</b>	<b>20,0</b>
Femmes	25,1	23,4	20,4	17,5	13,6	24,2	22,3	20,6	17,7	15,3
Hommes	15,4	17,7	18,8	22,7	25,4	15,2	18,4	19,4	22,4	24,6
<b>Terre-Neuve</b>	<b>31,3</b>	<b>22,0</b>	<b>17,1</b>	<b>17,5</b>	<b>12,2</b>	<b>33,0</b>	<b>19,5</b>	<b>16,7</b>	<b>16,2</b>	<b>14,7</b>
Femmes	40,0	21,3	16,5	15,0	7,1	42,6	17,5	15,8	13,4	10,8
Hommes	23,1	22,6	17,6	19,7	16,9	23,3	21,5	17,5	19,0	18,7
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	<b>35,0</b>	<b>26,8</b>	<b>19,3</b>	<b>12,7</b>	<b>6,3</b>	<b>33,9</b>	<b>25,5</b>	<b>17,1</b>	<b>14,3</b>	<b>9,2</b>
Femmes	41,6	22,5	19,2	12,6	4,1	38,8	20,8	16,6	14,5	9,5
Hommes	28,2	31,3	19,3	12,8	8,5	28,5	30,8	17,7	14,2	8,9
<b>Nouvelle-Écosse</b>	<b>30,4</b>	<b>24,5</b>	<b>18,2</b>	<b>16,4</b>	<b>10,6</b>	<b>28,1</b>	<b>23,2</b>	<b>18,8</b>	<b>16,9</b>	<b>13,0</b>
Femmes	37,4	26,6	16,5	13,5	6,1	33,5	25,6	17,3	12,2	11,4
Hommes	23,6	22,5	19,8	19,2	15,0	22,5	20,6	20,5	21,9	14,7
<b>Nouveau-Brunswick</b>	<b>30,9</b>	<b>23,4</b>	<b>19,1</b>	<b>15,9</b>	<b>10,7</b>	<b>28,3</b>	<b>27,0</b>	<b>18,2</b>	<b>14,5</b>	<b>12,1</b>
Femmes	39,9	24,2	16,9	12,8	6,2	34,6	26,4	16,0	12,4	10,7
Hommes	22,9	22,8	21,0	18,6	14,7	21,9	27,7	20,4	16,5	13,5
<b>Québec</b>	<b>20,4</b>	<b>21,0</b>	<b>20,9</b>	<b>19,3</b>	<b>18,3</b>	<b>20,6</b>	<b>21,4</b>	<b>22,3</b>	<b>19,4</b>	<b>16,3</b>
Femmes	25,7	22,9	21,0	17,1	13,3	25,2	21,7	22,7	17,7	12,8
Hommes	15,7	19,4	20,7	21,4	22,8	16,1	21,1	21,9	21,1	19,9
<b>Ontario</b>	<b>17,6</b>	<b>19,4</b>	<b>20,1</b>	<b>20,6</b>	<b>22,3</b>	<b>19,8</b>	<b>18,8</b>	<b>18,6</b>	<b>19,9</b>	<b>23,0</b>
Femmes	21,8	22,7	21,5	18,0	15,9	23,9	20,9	19,2	18,2	17,9
Hommes	13,7	16,3	18,8	23,0	28,1	15,7	16,7	18,1	21,6	28,0
<b>Manitoba</b>	<b>26,5</b>	<b>22,5</b>	<b>18,9</b>	<b>18,6</b>	<b>13,5</b>	<b>23,2</b>	<b>24,2</b>	<b>19,7</b>	<b>18,2</b>	<b>14,6</b>
Femmes	32,3	25,9	17,6	15,5	8,7	27,3	26,2	18,8	15,4	12,3
Hommes	21,1	19,3	20,1	21,5	18,0	19,3	22,4	20,6	20,9	16,8
<b>Saskatchewan</b>	<b>28,2</b>	<b>22,2</b>	<b>18,9</b>	<b>17,5</b>	<b>13,3</b>	<b>23,1</b>	<b>20,7</b>	<b>21,2</b>	<b>18,8</b>	<b>16,3</b>
Femmes	34,1	25,3	18,3	13,7	8,6	28,4	22,0	22,4	14,7	12,5
Hommes	22,5	19,3	19,5	21,0	17,7	17,9	19,3	20,0	22,8	20,1
<b>Alberta</b>	<b>22,8</b>	<b>22,4</b>	<b>18,8</b>	<b>18,3</b>	<b>17,7</b>	<b>11,8</b>	<b>21,2</b>	<b>21,1</b>	<b>20,6</b>	<b>25,2</b>
Femmes	29,7	26,9	19,0	13,0	11,4	16,0	27,0	22,1	17,4	17,4
Hommes	16,6	18,4	18,6	23,0	23,3	8,0	16,0	20,2	23,6	32,3
<b>Colombie-Britannique</b>	<b>14,7</b>	<b>18,3</b>	<b>17,3</b>	<b>25,2</b>	<b>24,6</b>	<b>17,6</b>	<b>19,6</b>	<b>19,7</b>	<b>24,1</b>	<b>19,0</b>
Femmes	18,5	22,1	20,3	23,8	15,4	22,0	22,1	21,9	20,0	13,9
Hommes	11,1	14,7	14,5	26,5	33,1	13,4	17,1	17,6	28,0	23,9

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.



Au début du mois de février, l'Institut de la statistique du Québec a publié la première édition de la brochure *État du marché du travail au Québec : le point en 2007*. Cette publication a pour objectif de présenter une analyse de la situation du marché du travail au Québec pour l'année 2007. Cette situation est mise en perspective avec les tendances récentes observées au cours des dernières années. Cette brochure porte sur les principaux indicateurs du marché du travail selon diverses ventilations, notamment les caractéristiques des personnes, les secteurs d'activité, le régime de travail et le lien d'emploi. Une brève analyse de la rémunération et des heures de travail y est aussi présentée. Enfin, on jette un regard sur la situation dans les régions administratives du Québec ainsi qu'à l'échelle canadienne et dans les autres provinces.

Par cette publication, l'Institut cherche à répondre aux besoins des personnes qui veulent disposer d'un portrait actuel de l'état du marché du travail et de son évolution récente. Les travailleurs et les travailleuses, les entreprises, les organisations syndicales, les associations professionnelles, les milieux gouvernementaux ainsi que ceux de la recherche y trouveront une analyse statistique pertinente et concise du marché du travail au Québec.

Ce bilan fait, entre autres, les constats suivants : une croissance vigoureuse de l'emploi en 2007, particulièrement chez les travailleurs autonomes, des gains d'emplois dans le secteur du commerce mais des pertes dans celui de la fabrication, un taux de chômage historiquement bas et un nouveau sommet pour le taux d'emploi.

Cette brochure est accessible sur le site Web de l'Institut au [www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca).

## Nouvelle publication : Résultats de l'Enquête sur la rémunération globale en 2007

Le rapport *Résultats de l'Enquête sur la rémunération globale en 2007*, qui sera publié d'ici le printemps, fera état des premiers résultats de cette enquête depuis sa révision. L'Institut a en effet procédé à une refonte majeure de son Enquête sur la rémunération globale (ERG) qui a, notamment, permis l'élargissement de la couverture des emplois enquêtés. De fait, l'ISQ collige maintenant de l'information sur tous les emplois présents dans les entreprises ciblées par l'échantillon, codés selon la Classification nationale des professions (CNP-2001). Les entreprises visées, il faut le rappeler, sont celles de 200 employés et plus.

Le rapport à venir fournira ainsi des résultats sur les heures régulières de travail, les échelles salariales et les salaires selon les groupes intermédiaires de la CNP (codes à trois chiffres). Les données salariales seront présentées à la fois sur une base annuelle et horaire; dans ce dernier cas, les tableaux comprendront le salaire moyen et les quartiles (dont le salaire médian). Les résultats porteront sur cinq groupes, soit l'ensemble des employés, les employés du secteur privé, ceux du secteur public, les employés syndiqués et ceux non syndiqués. Les prochaines éditions de ce rapport, qui est publié sur une base annuelle, seront bonifiées de nouveaux tableaux, notamment sur le plan de la rémunération globale et de la rémunération variable à court terme.

Il importe de retenir qu'avec l'édition 2007, une nouvelle série de données s'amorce; la comparaison n'est donc pas possible avec les données de l'ancienne ERG, compte tenu des divers changements apportés aux méthodologies de base de l'enquête.

Les résultats de ce rapport seront disponibles sur le site Web de l'Institut au printemps 2008. Le site proposera d'ailleurs davantage de résultats, dont des données relatives aux emplois repères.

Ce bulletin est conçu par la Direction du travail et de la rémunération de l'Institut.

Pour tout renseignement  
veuillez communiquer avec :

Marie-France Martin  
Direction du travail et de la rémunération  
Institut de la statistique du Québec  
1200, avenue McGill College, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3B 4J8

Téléphone : (514) 876-4384, poste 6245  
Télécopieur : (514) 876-1767  
Courriel : [flash-info.isq@stat.gouv.qc.ca](mailto:flash-info.isq@stat.gouv.qc.ca)

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives Canada  
Bibliothèque et Archives nationales  
du Québec  
1<sup>er</sup> trimestre 2008  
ISSN 1492-1073 (version imprimée)  
ISSN 1715-6394 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,  
Institut de la statistique, 2000

La version PDF de ce bulletin  
est diffusée sur le site Web de  
l'Institut, à l'adresse suivante :  
[www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca)

**Institut  
de la statistique**

**Québec** 